Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERS

Communauté de Communes de l'Argonne

Ardennaise

2014/116

Paraphe:

## REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DELIBERATION n°DC2014/108

Nombre de membres:

En exercice: 125 Présents: 93

Votants: 100 (dont 7 pouvoirs)

POUR: 100 (100%) CONTRE: 00 **ABSTENTION: 00** 

Le seize décembre deux mille quatorze, à 19h30, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis

SIGNORET.

Date de la convocation: 08/12/2014

M. Raoul MAS est désigné secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote: Mesdames BAUDART, Martine, BEGNY Agnès, BRUSA Régine, COURAULT Josette, FABRITIUS Béatrice, HERBAY Christelle, JACQUET Ghislaine, LENFANT Maryvonne, LESUEUR Patricia, MELIN pascale, MERCIER Agnès, NOIRANT Louisette, PASSERA Karine, PAYEN Françoise, RAULIN Suzanne, THOMAS Andrée, VERNEL Martine et Messieurs ADAM Claude, ADIN Michel, ALBAUD Gilles, BEBIN Patrick, BESANCON Tony, BESTEL Dominique, BOIZET Guy, BOUILLON Daniel, BOUILLON Jacques, BROUILLON Patrick, BROYER Jean, BRUAUX René, CANIVENQ Roland, CANNAUX Francis, CHARTIER Thierry, COLSON Dominique, COURVOISIER CLEMENT Frédéric, DANNEAUX Dominique, DEBOURCES Claude, DEGLAIRE Gérard, DEMISSY Pierre, DUGARD Yann, ETIENNE Philippe, FERON Patrice, FREY Hervé, GIRONDELOT Bernard, GODART Olivier, GOMES Antonio, GOMEZ Jean-Baptiste, GROSSELIN Jacques, HAULIN Bertrand, HAULIN Eric, HENRY Philippe, HUREAU Benoît, LAHOTTE Hervé, LAMY Dominique, LANTENOIS Jacques, LAURENT-CHAUVET Pierre, LEJEUNE Gilles, LESOILLE Patrick, LORIN Dominique, LOUIS Jean Marc, MALVAUX André, MANCEAUX Christophe, MANESSE Jean-Eric, MAS Raoul, MASSON Jean-Philippe, MATHIAS Frédéric, MEENS François, MEIS Michel, MIELCAREK Christian, MULLER Jean-Claude, NICOLITCH Christian, NIZET Daniel, NIZET Jacky, OUDIN Hubert, PAYEN Guy, PHILIPPE Ludovic, PIC Jean Yves, PIERSON Florent, POTRON Francis, QUEVAL Guillaume, RACOURT Patrick, RATAUX Frédéric, RAUSSIN Bruno, RICHELET Jean-Pol, SCHWEMMER Michael, SIGNORET Francis, SINGLIT Benoît, SOUDANT Gérard, THIERION Vincent, THIERY Pierre, THOREL Dominique, VAIRY Lionel, VIELLARD Jean-Claude.

Représentés: Madame BECHARD Isabelle donne pouvoir à Monsieur ADIN Michel, Madame COSSON Pauline donne pouvoir à Monsieur COURVOISIER CLEMENT Frédéric, Madame ROGER Magali donne pouvoir à Madame LESUEUR Patricia, Monsieur CORNEILLE Jean-Pierre donne pouvoir à Monsieur BOIZET Guy, Monsieur JUILLET Bruno donne pouvoir à Monsieur POTRON Francis, Monsieur CARRE Joël donne pouvoir à Monsieur LAURENT CHAUVET Pierre, Monsieur CARPENTIER Dominique donne pouvoir à Monsieur FERON Patrice.

## **OBJET: DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET GENERAL**

Considérant la nécessité de procéder à une régularisation d'écriture ;

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté ADOPTE la décision modificative du budget général suivante :

Dépenses de fonctionnement

Chapitre 042

Article 675 Valeurs comptables des immobilisations cédées : - 90'000€

Recettes de fonctionnement

Chapitre 77

Article 775 : Produits des cessions des immobilisations cédées : - 90'000€

.../...

.../...

## Page 2/2 - Délibération n°DC2014/108 du 16/12/14

En investissement, il s'agit également d'inscrire 2 000€ en dépenses et en recettes pour pouvoir inscrire budgétairement les cautions payées et rendus aux familles présentes sur l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage.

## Dépenses d'investissement

Chapitre 16

Article 165 : Dépôts et cautionnement versés : + 2 000

Recettes d'investissement

Chapitre 16

Article 165: Dépôts et cautionnement reçus: + 2 000

Chapitre 040

Article 2111: Terrains nus : - 90'000€

Chapitre 024

Article 024 : Produits des cessions d'immobilisations : +90'000€

Le Président AUTE DE

Francis